

ACP.....

Demandé le / / /

A renvoyer à veronique.vancauwenberg@creditum.be

DEMANDE DE CRÉDIT DOCUMENTS À COMMUNIQUER

Concernant le SYNDIC

- Nom et n° d'entreprise SYNDIC
- Copie de la carte d'identité du syndic ou de la personne de droit, représentant le syndic
- Rappel du schéma et type de lettre de rappel
- Assurance responsabilité civile du syndic et / ou nom de la compagnie d'assurances et n° de police

Concernant l'Association des Co-Propriétaires (ACP)

- Nom et n° d'entreprise ACP
- Numéro de compte de l'ACP
- Liste détaillée des co-proprétaires (formulaire en annexe)
- Balance détaillée des paiements des co-proprétaires de l'année en cours ainsi que de l'année précédente
- Liste des co-proprétaires avec un retard de paiement de plus de 90 jours
- Copie de la carte d'identité du représentant de l'ACP
- Copie de la carte d'identité du président de l'ACP
- Etat des réserves et / ou du capital de l'entreprise
- Procès-verbal de l'assemblée générale où figure la décision de recourir au crédit ainsi qu'à l'assurance-crédit. La clause d'Atradius doit être mentionnée. Le syndic et le président de l'ACP doivent signer le procès-verbal.
- Acte de base de l'ACP
- Contrat – mandat du syndic/ACP

Concernant les travaux prévus et le paiement du crédit

- Attestation de paiement de la prime d'assurance
- Nature des travaux (de préférence évaluation ou devis)
- Devis ou facture (pour le paiement) signé par un représentant du syndic et un représentant de l'ACP